

Document d'informations clés

Objectif

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Beobank Funds - Beobank Dynamic Strategy Fund - LU2592623214

📍 Produit

Produit : Beobank Funds - Beobank Dynamic Strategy Fund - Classe B

Code ISIN: LU2592623214

Initiateur : Crédit Mutuel Asset Management. L'autorité de tutelle de Crédit Mutuel Asset Management est l'Autorité des Marchés Financiers. Pour de plus amples informations, visiter www.la-francaise.com ou www.creditmutuel-am.eu ou appeler le +33 (0)1 53 62 40 60.

Date de production du document d'informations clés : 24/06/2024

📍 En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Compartiment de SICAV de droit luxembourgeois

Le compartiment a pour objectif de délivrer sur l'horizon de placement recommandé de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite.

Le compartiment n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison a posteriori, l'investisseur peut se référer à l'indicateur composite suivant :

- 39% MSCI Europe NR EUR (MSDEE15N Index)
- 10% MSCI World/Real Estate NR USD (M1WOORE Index)
- 4% Barclays Euro Aggregate Corporate (LECPREU Index)
- 15% MSCI USA NR EUR (MSDEUSN Index)
- 6% Bloomberg EuroAgg Treasury Total return Index value unhedged EUR (LEATTREU Index)
- 9% MSCI Pacific NR USD (M1PC Index)
- 5% Barclays Pan Euro High Yield TR USD (LP01TRUU Index)
- 7% MSCI EM GR EUR (MAEF Index)
- 5% J.P. Morgan GBI-EM Global Diversified Composite Unhedged EUR (JGENVUEG Index)

La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire. Pour atteindre son objectif de gestion, le compartiment sera investi en parts ou actions d'OPCVM et d'ETFs relevant de la directive européenne 2009/65/CE eux-mêmes investis et/ou exposés aux marchés de taux et d'actions.

L'allocation stratégique fixe, définie par la société de gestion, est déterminée en fonction de l'indicateur de référence composite et est répartie comme suit entre les classes d'actifs taux et actions :

- 80% d'actions ;
- 20% d'obligations.

Cette allocation stratégique est mise en œuvre à travers une sélection d'OPCVM qui est effectuée sur la base d'une analyse quantitative, centrée sur la sensibilité des performances aux facteurs de marché et d'une analyse qualitative (processus de gestion, analyse de l'équipe de gestion...). L'exposition du compartiment aux actifs sous-jacents sera similaire à celle de l'indicateur de référence. Cependant, la gestion de ce compartiment étant discrétionnaire, la société de gestion pourra investir dans des OPCVM dont une partie des actifs sous-jacents ne sont pas inclus dans l'indicateur de référence.

Pour ce faire, la société de gestion bénéficie de conseils fournis de manière mensuelle par Beobank laquelle lui transmet à titre de recommandation une sélection d'OPCVM dans lesquelles il conviendrait d'investir pour mettre en œuvre l'allocation stratégique définie ci-dessus et atteindre l'objectif d'investissement du compartiment. La liste des sociétés de gestion des fonds sélectionnés par Beobank est disponible sur le site web <https://www.beobank.be/fr/particulier/epargnerinvestir/investissements/solutions/fonds-d-investissement>.

Afin de respecter l'allocation stratégique définie ci-dessus, la composition du portefeuille du compartiment sera rebalancée mensuellement. Dans l'intervalle de ces différents rebalancements, l'exposition du compartiment aux marchés actions et aux marchés de taux pourrait varier de plus ou moins 10% par rapport à l'allocation stratégique définie. Au travers de son investissement dans les OPCVM sélectionnés, le compartiment sera donc exposé constamment : aux marchés actions : 70% - 90% de l'actif :

- toutes capitalisations boursières ;
- toutes zones géographiques, dont 40% maximum sur les pays émergents aux marchés de taux, y compris les marchés monétaires : 10% - 30% de l'actif ;
- obligations : à taux fixe ou variable ;
- titres à caractère spéculatif dits « high yield » en fonction des opportunités de marché (maximum 20%). Les titres à caractère spéculatif sont des titres dont la notation est inférieure à BBB-selon Standard & Poor's ou équivalent Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion et/ou dans des titres n'ayant aucune notation. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes pour déterminer dans quels titres il convient d'investir.

Elle effectuera sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs lors de l'investissement ou en cas de dégradation de ces derniers afin de décider de les céder ou les conserver. La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera, par la société de gestion, en fonction des opportunités de marché. Le compartiment est exposé au risque de change, dans la limite de 70% de l'actif.

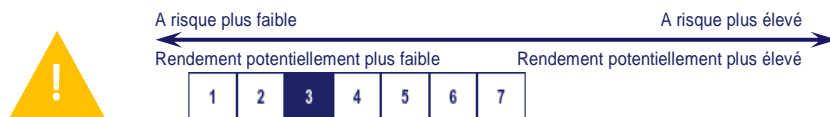
Le compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire.

Investisseurs concernés : La politique de placement du compartiment convient aux investisseurs qui souhaitent s'exposer aux marchés financiers avec une exposition aussi bien sur les marchés de taux que sur les marchés d'actions.

Durée de vie du produit : indéterminée

📍 Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Profil de risque et de rendement : L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Les données historiques utilisées pour calculer le SRI ne constituent pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- L'indicateur de risque présenté ci-dessus ne fait l'objet d'aucune garantie et peut changer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement dénué de tout risque.

Risques importants relatifs au Fonds qui ne sont pas entièrement pris en compte par l'indicateur :

Risque de crédit : le compartiment peut investir dans des titres de créance. Il existe un risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou du défaut de paiement de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépendra de la solvabilité de l'émetteur.

Risque de liquidité :

il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Scénarios de performances

Période d'investissement recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 320 €	4 790 €
	Rendement annuel moyen	-36,84 %	-13,68 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 130 €	8 060 €
	Rendement annuel moyen	-18,69 %	-4,22 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 950 €	11 040 €
	Rendement annuel moyen	-0,46 %	1,99 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 560 €	12 920 €
	Rendement annuel moyen	25,56 %	5,25 %

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 12/2021 et 12/2023.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 11/2018 et 11/2023.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 10/2016 et 10/2021.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

🕒 Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre fonds serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre fonds sont en effet assurées par le dépositaire de votre fonds. L'investissement dans un fonds n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

🕒 Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps :

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	812 €	1 996 €
Réduction du rendement par an*	8,18 %	3,60 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,59 % avant déduction des coûts et de 1,99 % après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 €
Coûts de sortie	3,00 %. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.	291 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	2,27 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	220 €
Coûts de transaction	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

🕒 Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance :

Les demandes de souscription, de rachat et de conversion reçues au Luxembourg avant 17h00 un Jour d'évaluation (J-1) seront traitées sur la base de la Valeur nette d'inventaire du jour d'évaluation suivant (J), après application des frais décrits dans le Prospectus.

Le règlement des souscriptions et des rachats doit intervenir dans les trois jours ouvrables suivant l'établissement de la Valeur nette d'inventaire soit à J+3.

Jour d'évaluation : Chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg et en France.

📧 Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60.

📄 Autres informations pertinentes

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com. Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : serviceclient@la-francaise.com.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.